



Le Lien

n°98 - le 18 février 2024

site internet : www.ville-allonville.fr

page Facebook : Mairie Allonville

Zone d'accélération des énergies renouvelables

L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables impose aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR).

Ces ZAE nR doivent permettre d'identifier les secteurs du territoire susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.).

Pour la commune d'Allonville :

Compte tenu de la visibilité de la Cathédrale d'Amiens classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'implantation d'éoliennes doit être écartée.

Il vous est proposé de retenir l'installation de panneaux photovoltaïques et ou de panneaux solaires thermiques sur les zones U et AU ainsi que les zones A comprises dans le tissu urbain du PLU.

Il vous est également proposé de ne pas retenir la géothermie et l'installation de méthanisateur sur le territoire communal pour le moment, ces deux EnR n'étant pas pertinentes pour le territoire.

La loi prévoit l'obligation de concertation la population avant de délibérer sur le fléchage de ces zones.

La concertation aura lieu du 19 février au 9 mars 2024 inclus. Les documents relatifs à cette consultation sont tenus à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie (à savoir : mardi de 17h à 19h ; mercredi de 10h à 12h et samedi de 10h à 12h). Un registre sera tenu à votre disposition pour vos éventuelles remarques.

A l'issue de la concertation, le bilan des contributions sera présenté et débattu au sein du conseil municipal.



Le Lien

n°98 - le 18 février 2024

site internet : www.ville-allonville.fr

page Facebook : Mairie Allonville

Zone d'accélération des énergies renouvelables

L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables impose aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR).

Ces ZAE nR doivent permettre d'identifier les secteurs du territoire susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.).

Pour la commune d'Allonville :

Compte tenu de la visibilité de la Cathédrale d'Amiens classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'implantation d'éoliennes doit être écartée.

Il vous est proposé de retenir l'installation de panneaux photovoltaïques et ou de panneaux solaires thermiques sur les zones U et AU ainsi que les zones A comprises dans le tissu urbain du PLU.

Il vous est également proposé de ne pas retenir la géothermie et l'installation de méthanisateur sur le territoire communal pour le moment, ces deux EnR n'étant pas pertinentes pour le territoire.

La loi prévoit l'obligation de concertation la population avant de délibérer sur le fléchage de ces zones.

La concertation aura lieu du 19 février au 9 mars 2024 inclus. Les documents relatifs à cette consultation sont tenus à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie (à savoir : mardi de 17h à 19h ; mercredi de 10h à 12h et samedi de 10h à 12h). Un registre sera tenu à votre disposition pour vos éventuelles remarques.

A l'issue de la concertation, le bilan des contributions sera présenté et débattu au sein du conseil municipal.

Festival Le Rayon vers à la bibliothèque d'Allonville

Le 19 mars de 18h30 à 19h30, venez assister à une lecture musicale à la bibliothèque d'Allonville : Créatures & Créatrices avec Emilie Savreux et Fred Kwiek

L'entrée est libre, gratuite et le spectacle tout public, donc n'hésitez pas à venir découvrir cette nouveauté du Rayon Vers 2024 !

Les réservations sont vivement recommandées via ce mail :
bibliotheque.allonville@yahoo.fr

Retrouvez plus d'informations sur notre site : <https://www.lerayonvers.com/>

Cette lecture musicale est une coproduction de la Cie du Poulailler et de La Chouette Imprévue.

Événement organisé en partenariat avec la Bibliothèque d'Allonville et le réseau des Bibliothèques d'Amiens Métropole.

Stationnement gênant pour le relevé des ordures

Nous avons constaté des voitures stationnées le long de petites artères de voirie, comme la rue Magnus. Ces stationnements gênent le passage des camions poubelles et empêchent la relevée. Nous vous demandons de veiller à stationner votre véhicule sur votre parcelle afin d'éviter ce genre de désagrément.

Hauts-de-France propre

Comme chaque année, la commune participera à l'évènement de la Région appelé « Hauts-de-France propres ». Nous vous donnons donc rendez-vous le 16 mars à 9h30 devant la mairie afin d'aller nettoyer les chemins de la commune. Un pot de l'amitié vous sera offert à l'issue de l'évènement.

Festival Le Rayon vers à la bibliothèque d'Allonville

Le 19 mars de 18h30 à 19h30, venez assister à une lecture musicale à la bibliothèque d'Allonville : Créatures & Créatrices avec Emilie Savreux et Fred Kwiek

L'entrée est libre, gratuite et le spectacle tout public, donc n'hésitez pas à venir découvrir cette nouveauté du Rayon Vers 2024 !

Les réservations sont vivement recommandées via ce mail :
bibliotheque.allonville@yahoo.fr

Retrouvez plus d'informations sur notre site : <https://www.lerayonvers.com/>

Cette lecture musicale est une coproduction de la Cie du Poulailler et de La Chouette Imprévue.

Événement organisé en partenariat avec la Bibliothèque d'Allonville et le réseau des Bibliothèques d'Amiens Métropole.

Stationnement gênant pour le relevé des ordures

Nous avons constaté des voitures stationnées le long de petites artères de voirie, comme la rue Magnus. Ces stationnements gênent le passage des camions poubelles et empêchent la relevée. Nous vous demandons de veiller à stationner votre véhicule sur votre parcelle afin d'éviter ce genre de désagrément.

Hauts-de-France propre

Comme chaque année, la commune participera à l'évènement de la Région appelé « Hauts-de-France propres ». Nous vous donnons donc rendez-vous le 16 mars à 9h30 devant la mairie afin d'aller nettoyer les chemins de la commune. Un pot de l'amitié vous sera offert à l'issue de l'évènement.